

Image not found or type unknown



Changement de nom pour une jeune fille de 15 ans

Par **GIRAUDL**, le **07/06/2010** à **16:55**

Bonjour,
ma fille qui a quinze ans souhaite porter le meme nom que moi mais le probleme c est qu elle porte le nom de son pere qui ne l a jamais vu elle ne le connait pas comment faire? en sachant qu elle a des freres qui ne s appellent pas comme elle donc c est dur a gerer pour elle merci d avance pour votre reponse

Par **amajuris**, le **07/06/2010** à **17:41**

bonjour,
votre fille a été reconnu par son père et sa mère et elle porte le nom de son père et figure ainsi sur son certificat de naissance.
selon les articles 60 et 61 du code civil il faut un intérêt légitime pour demander à changer de nom. je ne crois pas que dans la situation exposée le changement de nom réponde aux conditions exigées par le code civil.
cordialement